



Une éducation pour
une vie meilleure

JE PARRAINE / JE DONNE / J'ADHERE

Règlement par chèque

Libellez le chèque à l'ordre de Sharana France

Sur papier libre précisez s'il s'agit d'un parrainage, d'un don ou d'une adhésion, en rappelant vos Nom et Prénom (s'ils diffèrent de ce qui apparaît sur le chèque).

Envoyer le tout aux trésoriers par courrier postal à :

Sharana
1 chemin de Saint Paul
09 700 Le Vernet

Si les coordonnées indiquées sur le chèque ne sont pas celles qu'il faut porter sur le reçu fiscal, merci d'indiquer également à quelle adresse doit être envoyé celui-ci.

Pour information, les reçus fiscaux sont édités après la clôture de l'exercice comptable, et ils sont envoyés à la fin du premier trimestre de l'année N+1 (c'est-à-dire juste avant de faire les déclarations fiscales).

Pour toute question à ce sujet contacter la trésorière :

Judith Toulis, comptabilite@sharana.fr 06 82 28 48 71